

I.U.F.M.
Académie de Montpellier
Site de Montpellier

ESPUGNA Rémy

Comment conduire la recherche documentaire en vue du débat argumenté en E.C.J.S. ?

Discipline: E.C.J.S.
Classe : 2nde B.E.P. bioservice M.H.L.
L.P. Charles de Gaulle, Sète.

Tuteur du mémoire: Ghislaine Intrans
Assesseur:

Résumé du mémoire :

Comment conduire la recherche documentaire, en seconde professionnelle en E.C.J.S. ? C'est la question que je me suis posée, au premier trimestre de cette année 2001, car la recherche documentaire est la phase la plus importante d'une séquence en E.C.J.S.. Je me suis rendu compte que mes élèves rencontraient beaucoup de difficultés pendant le temps de recherche, notamment en ce qui concerne la prise de note. J'ai pu mener à bien ce premier débat, malgré tout, et c'est avec un certain recul, que j'ai pu trouver quelques solutions afin de continuer le programme dans de meilleures conditions.

Abstract :

How to lead the documentary research, in professional second in E.C.J.S. ? That is the question that I talk to myself, at the first term of the year 2001, because the documentary research is the most important stage of an E.C.J.S. sequence.

I realised that my pupils were exposed to a lot of problems during the time of research, more particularly with regard to the moment where they took notes.

I complete this sequence successfully and then I searched the possible solutions in order to continue the syllabus in the best conditions.

Mots – clés:

Education, civique, juridique, sociale; recherche ; documentaire ; débat ; documents ; synthèse ; séquence ; seconde professionnelle.

SOMMAIRE

| | |
|--|-----------|
| Résumé | 2 |
| Cadre réservé au jury | 3 |
| <u>Première partie : Comment conduire la recherche documentaire en vue du débat argumenté en E.C.J.S. ?</u> | 4 |
| Introduction | 5 |
| I – Le déroulement de la séquence d’E.C.J.S. | 7 |
| 1 – L’E.C.J.S. selon les instructions officielles | |
| 7 | |
| 2 – La pratique de l’E.C.J.S. en seconde professionnelle | |
| 8 | |
| II – Les difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire. | 11 |
| 1 – La découverte de l’E.C.J.S. | |
| 11 | |
| 2 – La recherche documentaire | 11 |
| 3 – La synthèse de l’information | 12 |
| III – les solutions envisagées. | 14 |
| 1 – Mieux présenter l’E.C.J.S. | |
| 14 | |
| 2 – L’initiation à la recherche documentaire | |
| 14 | |
| 3 – D’autres solutions | |
| 16 | |
| Conclusion | 17 |
| <u>Seconde partie : La période de formation en entreprise.</u> | 18 |
| Introduction | 19 |
| I – Les problèmes rencontrés | 20 |

| | |
|---|-----------|
| II – La P.F.E. dans l’enseignement du français | 21 |
| Annexes | 23 |
| Bibliographie | 35 |
| Sommaire | 36 |

Introduction

L’Education Civique Juridique et Sociale est un nouvel enseignement, mis au programme des secondes du cycle B.E.P. et des premières du cycle Bac professionnel, en lycée professionnel en 2001.

Ce nouvel enseignement, participe de l’éducation à la citoyenneté, mission essentielle de l’ensemble des professeurs de l’éducation nationale. Elle ne faisait pas l’objet jusqu’alors d’un enseignement dans les lycées professionnels, au contraire des lycées généraux et des collèges où avaient été instaurés des cours d’éducation civique.

Bien qu’expérimenté un an auparavant dans certaines académies pilotes, l’E.C.J.S. était pour beaucoup de professeurs mais aussi pour les élèves une découverte et l’appréhension se mêlait à la curiosité au moment de débiter l’étude de ce nouveau programme.

L’étude présentée dans ce mémoire porte sur un classe de seconde B.E.P. Bioservice mention Maintenance de l’Hygiène des Locaux du lycée professionnel Charles de Gaulle à Sète. Je tiens à préciser que mis à part les cours d’éducation civique qu’ils avaient suivi au collège, ils n’étaient pas du tout sensibilisés à l’E.C.J.S. Le sigle qui

désigne cet enseignement et qui figure notamment sur leur emploi du temps n'étant pas de nature à les éclairer.

L'horaire prévu pour enseigner l'E.C.J.S. est, je crois, d'une heure par quinzaine pour toute une année. Les professeurs de lettres – histoire et géographie du lycée professionnel Charles de Gaulle avaient décidé, lors des journées de prérentrée 2001, d'aménager différemment leurs cours de façon à réserver des plages horaires plus importantes pour les activités prévues dans le cadre de l'E.C.J.S. Ils ont souhaités réserver leurs heures de français pour l'E.C.J.S. pendant 4 à 5 semaines consécutives le temps de réaliser un débat. Puis l'enseignement du français reprenait ses droits, si j'ose dire, jusqu'à la période choisie pour le second débat, entre temps plus d'E.C.J.S.

Cette décision était à mon avis pleine de bon sens, puisque permettant le suivi de l'activité et montrant entre autre par ce moyen l'importance de cet enseignement.

C'est ainsi que j'ai procédé, débutant la préparation de mon premier débat le 25 octobre et le terminant le 20 décembre, 5 semaines plus tard.

Je me suis lancé dans l'aventure sans avoir d'autres auxiliaires que les documents d'accompagnement des programmes d'éducation civique, juridique et sociale, les séances d'informations auxquelles nous avons été conviés, en début d'année, étaient riches au plan didactique mais n'ont guère été fructueuses au plan pratique. La première partie du programme d'E.C.J.S. s'est relativement bien passée, mais elle ne fut pas exempte de surprises, toutefois, surprises liées autant à la découverte de cet enseignement et de la manière de l'enseigner qu'à la découverte de la classe et du métier de professeur de lettres – histoire – géographie et d'E.C.J.S. !

La première partie de ce mémoire est centrée sur le déroulement d'une séquence en E.C.J.S., la seconde partie traite des difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire, j'ai tenté d'élaborer des solutions à ces difficultés dans une troisième partie.

I – Le déroulement de la séquence d’E.C.J.S. :

1 - L’E.C.J.S. selon les instructions officielles :

Comment construire un débat argumenté ? C’est la question que l’on se pose lorsque on débute le programme d’E.C.J.S.. C’est en me référant aux documents d’accompagnement des programmes d’E.C.J.S. en lycée professionnel, que j’ai découvert les différentes étapes dont se compose une séquence en E.C.J.S..

Je les expose brièvement : tout d’abord il faut procéder au choix du sujet du débat argumenté, cette étape a son importance, en plus de vérifier si le sujet correspond bien aux notions du programme, le professeur doit s’assurer tout particulièrement que le sujet plaît, voire passionne une grande majorité de la classe. Cette condition est primordiale pour que la séquence soit couronnée de succès. L’ étape suivante est celle de la recherche documentaire et argumentaire, son objectif n’est « ni de préparer des exposés, ni de construire des dossiers, mais effectuer une recherche ciblée pour répondre à la question posée. Cette recherche documentaire consiste pour les élèves à choisir des documents de toute nature, à les trier et à en assurer l’exploitation qu’ils choisiront d’en faire. »¹ J’ajouterai en outre, que cette étape permet aux élèves, peu à peu, de construire leur opinion, de la confronter au travers des documents étudiés, ainsi que de chercher et de relever les arguments leur permettant de l’appuyer. Ce travail est tout à fait indispensable pour que le débat qui s’ensuit ne se résume pas à un simple échange d’avis, et de préjugés.

Viennent ensuite, l’organisation et la tenue du débat argumenté qui sont l’aboutissement du travail de recherche effectué au préalable :

¹ Documents d’accompagnement des programmes d’E.C.J.S. en lycée professionnel, p.25. ² Ibid.

« Les élèves, si possible, élaborent et adoptent ensemble les règles et le cadre du débat ; ils définissent et se répartissent les différents rôles possibles : président de séance, secrétaire,... »²

Cette phase doit permettre aux élèves de s'exprimer librement et en autonomie, c'est – à – dire que le professeur n'intervient pas, sauf pour éviter les débordements éventuels, pas même pour distribuer la parole comme il le fait en classe ; c'est le rôle, normalement, du président de séance.

Puis, en dernier lieu, on procède à l'exploitation et au prolongement du débat : « l'enseignant peut revenir sur des interprétations erronées ou des erreurs manifestes qui se seraient produites dans le débat ; il aide les élèves à mettre en relation les conclusions du débat avec les notions du programme avant de décider des suites éventuelles à donner à ce travail : articles dans le journal du lycée, exposition, travail individuel... »

C'est bien évidemment en me référant aux différentes étapes que je viens de présenter que j'ai mis en place la structure de ma séquence d'éducation civique, juridique et sociale³.

2 - La pratique de L'E.C.J.S. en seconde professionnelle :

En premier lieu, j'ai présenté le programme et les finalités de ce nouvel enseignement aux élèves de la seconde professionnelle Bioservice M.H.L., à l'aide d'un document que je leur ai distribué⁴. Ensuite, nous avons consacré une heure, ce fut notre première séance, au choix du sujet du débat. Je leur avais demandé, auparavant, de réfléchir et de chercher un thème, un sujet de société sur lequel ils aimeraient débattre, mais le fait qu'ils ne soient pas familiarisés avec l'E.C.J.S., fait auquel on peut ajouter un manque de motivation et de volonté au travail, avait rendu cette consigne inutile.

Le sujet qui fut choisi fut celui de « la violence faite aux enfants ». Nous convînmes de le conserver, sachant qu'il correspondait au premier thème du programme de B.E.P. en E.C.J.S. : **Citoyenneté et civilité.**

Une fois le sujet choisi, il fallait convenir d'une problématique, c'est – à – dire d'une question par rapport à laquelle les élèves prendraient position lors du débat.

³ Documents d'accompagnement des programmes d'E.C.J.S. en lycée professionnel, p. 26. ⁴ Annexe p.26

Nous ne pouvions évidemment pas la poser en ces termes : « Etes – vous pour ou contre la violence faite aux enfants ? », aussi dans un premier temps je formulai la problématique sous la forme suivante : « Il y a – t – il plus de violence à notre époque qu’il y a une trentaine d’années ? ». A défaut d’autres propositions de la part des élèves, je choisis en définitive : « la société est – elle responsable de la violence faite aux enfants ? »⁵.

A partir de cette problématique, nous constituons les groupes censés débattre en se contredisant puis nous élaborons des pistes de recherche qui nous permettrons de mieux aborder la problématique choisie :

- Quels sont les acteurs de la violence ?
- Quels sont leurs motivations ?
- Quelles sont les formes de violence dont sont victimes les enfants ?
- Il y a – t – il plus de violence aujourd’hui qu’il y a une trentaine d’années ?
- Quel est le rôle des médias ?
- Quel est le rôle de la famille, de la justice, de l’école dans la prévention de la violence ?
- Comment aider les enfants victimes de violence ?

Ainsi munis de ces pistes de recherche, j’emmène les élèves de la seconde Bioservice M.H.L. au C.D.I. afin de répondre à quelques unes de ces questions à partir d’un corpus documentaire fourni par Mme la documentaliste et composé d’extraits de journaux, de livres dont dispose le C.D.I. et d’une ancienne exposition faite par des élèves. Je divise la classe en deux groupes, soit deux fois quatre élèves, chaque groupe choisissant une piste de recherche et cherchant à y répondre en consultant les documents les plus appropriés.

Pour approfondir l’étude du sujet et la rendre un tant soit peu plus attrayante, je prends la décision de leur montrer le film « Etats de violence » qui est en fait un recueil de témoignages de jeunes adolescents qui ont connu la violence, le plus souvent en tant qu’acteurs de cette violence et qui s’en sont sortis. Ce film permettait d’appréhender l’origine des comportements violents de certains jeunes. Je demande à mes élèves ce

⁵ Documents d’accompagnement des programmes d’.E.C.J.S. en lycée professionnel, fiche exemple, p.39.

qu'ils ont retenus à propos des origines de la violence dans le cas des jeunes qui ont témoigné.

Par la suite, je décide d'aller effectuer un pré – travail de recherche au .C.D.I., pour apporter en classe les documents qui me semblent les plus pertinents pour répondre aux pistes de recherches. Les séances suivantes se font ainsi en classe, toujours en petits groupes où chacun des ces groupes choisit une piste de recherche inexplorée avant que d'autorité je distribue au groupe concerné les documents qui me semblent intéressants par rapport à la piste choisie. Les élèves ont devant eux une feuille avec en en – tête la question choisie puis ils cherchent les éléments de réponse dans les documents que je leur ai distribués. Je passe régulièrement derrière chaque groupe d'élèves pour expliquer le travail qu'il doivent accomplir, le plus souvent il est nécessaire de leur indiquer comment on doit procéder pour une prise de notes efficace.

Leur travail de recherche est relevé à chaque fin de séance, c'est moi qui le met au propre et qui leur distribue en suite au début de la séance suivante⁶.

La dernière séance de recherche se déroule en salle informatique pour un travail sur internet. En tout trois séances, soit six heures, ont été consacrées à la recherche documentaire. C'est un temps peut – être un peu long mais indispensable, surtout pour un premier débat, si l'on veut éviter que celui – ci ne se réduise à un échange d'idées reçues. Les élèves, toutefois, m'ont demandé pourquoi on avait consacré autant de temps à la recherche documentaire.

Finalement, après un petit raté : le jour où le débat avait été prévu, il ne se trouvait que quatre élèves sur les huit que compte la classe ; le débat a eu lieu.

Le jour même, je leur distribue un document présentant les règles du débat et le rôle du président⁷. Malheureusement l'élève qui devait assumer le rôle de président est absent ce jour – là, c'est donc moi qui assurerai ce rôle, je n'avais pas souhaité prévoir un suppléant au poste de président en raison du faible effectif de la classe .

Le débat a duré environ quarante – cinq minutes, il fut satisfaisant sur certains points : les élèves n'ont pas éprouvé de difficultés à prendre la parole et se sont exprimés librement tout en respectant leurs interlocuteurs respectifs. Néanmoins je peux regretter qu'ils n'aient pas assez souvent fait référence aux notes prises lors du temps de recherche.

Naturellement, c'est leur vécu personnel qui servait de substance à leurs échanges. Par ailleurs, le petit nombre des élèves participant au débat a quelque peu affecté la dynamique du débat.

A l'heure du bilan, les problèmes liés à l'effectif de la classe reviennent souvent il est vrai, mais nous avons rencontré d'autres difficultés au cours de ce premier débat, difficultés que je vais exposer à présent, et qui pourront, je pense, être corrigées à l'avenir.

II – Les difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire :

1 – la découverte de l'E.C.J.S. :

Tout d'abord, il faut constater que la nouveauté de cet enseignement déstabilise quelque peu le groupe classe : les élèves, en clair, ne savent pas très bien ce qu'ils font ni pourquoi ils le font, malgré mes explications réitérées. J'ai pu constater qu'après le premier débat, une fois que des repères évidents et intelligibles ont été établis, ils s'intéressaient alors vivement à ce nouveau type d'enseignement.

2 – la recherche documentaire :

Mais les plus grandes difficultés rencontrées furent liées à la recherche documentaire. J'avais pris contact, sur les conseils de ma tutrice, madame Ghislaine INTRANT, avec madame la documentaliste. Avec elle, je m'étais assuré qu'elle disposait de documents en nombre suffisant, se rapportant au sujet que les élèves avaient choisi, ainsi je réservais une partie du .C.D.I. pour y emmener la classe de seconde déjà évoquée plus haut. Une fois au C.D.I. je divisai la classe en trois groupes de travail, chaque groupe de travail avait pour tâche d'étudier une piste de recherche, les documents, regroupés par thème, dans des chemises étaient à part sur un table toute proche. A ces documents s'ajoutaient, des ouvrages se rapportant bien évidemment au sujet de la violence faite aux enfants.

⁶ Voir annexe p.27,28 ⁷p.29

C'est lors de cette première séance que j'ai découvert que mes élèves ne savaient pas chercher, ils étaient tout d'abord, effrayés par le grand nombre de documents dont ils disposaient, ils étaient incapables de jeter un rapide coup d'œil sur l'ensemble des documents se rapportant à un thème, par exemple, la violence à l'école, la pédophilie, pour en choisir un, plus abordable et commencer son étude.

C'était bien pis, encore avec les livres que j'avais cru bon d'ajouter au corpus documentaire fourni par madame la documentaliste. « Que faire de ces livres ? Il y en a trop à lire », c'étaient les réflexions qui me parvenaient. Ils n'avaient pas la présence d'esprit de regarder la table des matières, de choisir un chapitre dont le titre évocateur les aurait amenés à répondre à leur thème de recherche. J'avais complètement surestimé leurs capacités de lecture et surtout de recherche ; mes élèves ne faisaient pas le rapport entre les documents et les pistes de recherche. De plus, ils n'avaient aucune méthode de recherche, leur principal travail consistait à souligner certains passages et à me demander si c'était effectivement celui – là qu'il fallait isoler. Cette première séance fut un échec, leur production écrite était indigente, quasi inexploitable.

3 – la synthèse de l'information :

Je décidais alors de procéder différemment, et de m'investir plus encore dans cette activité en effectuant moi – même le premier travail de recherche qui consistait à sélectionner les documents. Je consultais le corpus du C.D.I., puis je fis une sélection avant d'effectuer des photocopies. Lors de la séance suivante, qui se déroula en classe, je leur distribuai les documents photocopiés⁸ en rapport avec la piste de recherche qu'ils avaient choisie, j'annonçais clairement les consignes, chercher dans le ou les documents les passages qui se rapportaient à la question qu'ils se posaient, les souligner, il était alors temps pour eux de passer à la trace écrite, c'est – à – dire de reformuler ce qu'ils avaient trouvé, de fonder leur avis d'après ce qu'ils avaient lu, de l'illustrer par des extraits, des citations, des exemples, sans oublier de préciser les sources pour qu'à l'heure du débat, lorsqu'ils feraient état de ce qu'ils avaient trouvé ils puissent mentionner leurs sources et

⁸ Voir annexe p.30 à 33



⁹ Voir annexe p.34 ¹⁰ p.35

ainsi distinguer leur avis d'un simple lieu commun ou même d'un parole inventée ou en tous les cas sujette à caution.

Certaines difficultés perduraient, toutefois, celles liées à la prise de note notamment. Quelques élèves s'appliquaient à surligner des phrases entières, je leur faisais remarquer qu'il était préférable de résumer au propre ce qu'ils avaient trouvé, la complexité de la tâche proposée les plongeait alors dans la perplexité la plus totale.

Les plus courageux recopiaient consciencieusement des passages que j'avais validé lors de mes fréquents passages auprès des différents groupes.

Le fait est qu'ils ne savaient pas prendre des notes, qu'ils ne savaient pas synthétiser les informations dont ils disposaient. Ils acquièrent peu à peu la compétence qui consistait à sélectionner les informations sur le support que je leur fournissais mais ils éprouaient toujours autant de difficultés à formuler une trace écrite qui ne soit pas une simple reproduction de ce qu'ils avaient sous les yeux. Mes élèves ne parvenaient pas à s'approprier l'information et par là même à se projeter dans la résolution de la problématique et dans le débat.

Je devais sans cesse leur rappeler la démarche à adopter, par exemple si un groupe avait choisi de traiter le thème : « Il y a – t – il plus de violence aujourd'hui qu'il y a une trentaine d'années ? » et qu'il avait un document où l'on trouvait le passage suivant : « La maltraitance des enfants est probablement le plus grave des maux de notre société.

L'enfant, en raison de sa faiblesse physique, de sa dépendance économique et juridique a toujours été l'objet de mauvais traitements de la part des adultes. Une situation qui ne

s'améliore guère. Un exemple : dans les pays développés, les sévices constituent la deuxième cause de mortalité chez les nourrissons âgés de plus d'une semaine. »⁹ ; il fallait d'abord leur faire remarquer que ce qui était en rapport direct avec leur piste de recherche c'était la phrase soulignée, avant de les orienter vers une prise de note qui évite à tout prix le cas suivant : « L'enfant a toujours été l'objet de mauvais traitements de la part des adultes. » De même, si un élève, qui travaille sur le thème « comment aider les enfants », a devant lui un encart pour « Allô Enfance Maltraitée »¹⁰ avec le numéro de téléphone de cette association et le nombre d'appels qu'elle reçoit par jour, il ne parvient pas à saisir ce qu'il doit noter et en quoi cet extrait apporte des éléments de réponse à son interrogation.

III - Les solutions envisagées :

1 – Mieux présenter l’enseignement :

Dans un premier temps, il aurait peut – être fallu leur faire regarder un débat télévisé où les intervenants, justement, utilisaient chiffres et arguments, voire même reprenaient leurs notes (est – ce que cela existe encore ?) et ainsi leur montrer l’utilité de la recherche documentaire en vue du débat final, car bien des fois les élèves de la seconde Bioservice M.H.L. se sont interrogés sur le bien fondé de la recherche, activité qu’ils n’appréciaient guère. A contrario, il aurait peut – être été utile de leur montrer un de ces débats faits pour le spectacle et l’audience et qui ressemblent plus à des empoignades ou à des discussions de café du commerce, et leur demander quel est leur point de vue à propos de ces débats, quelles critiques peuvent – ils y apporter ? Leur montrer, s’il ne les voyaient, pas quels étaient les défauts de ces débats.

2 – L’initiation à la recherche documentaire :

D’une manière plus pratique, plus pragmatique dirais – je, il était souhaitable de mettre en place une initiation à la recherche documentaire, dès le début de l’année, en tous cas bien avant de commencer l’étude du premier thème d’E.C.J.S..

Cette hypothèse a été confirmée par ma tutrice, Madame Ghislaine INTRANT, qui m’a confié, lorsque je lui eus parlé de mes problèmes, que c’était en effet recommandé avec des « entrants », entendez par là une classe de seconde.

Par ailleurs, les documents d’accompagnement des programmes d’éducation civique, juridique et sociale prévoient qu’ « au moins deux heures doivent être consacrées aux techniques de recherches. » J’aurais été bien inspiré de me référer à ce conseil avant de débiter le programme d’E.C.J.S..

Cela était possible, puisqu’il est prévu dans l’emploi du temps de la seconde Bioservice M.H.L. une heure d’aide individualisée par semaine. Habituellement consacrée à une remise à niveau orthographique et grammaticale, j’aurais pu utiliser cette heure,

pour mettre en place une série d'exercices, d'activités, à même de leur fournir certaines méthodes et ainsi rendre leur travail de recherche plus efficace.

Comment concevoir, alors ce travail, cette initiation à la recherche documentaire ?

Je pense qu'il faut éviter par exemple, de leur demander de préparer un exposé, tâche beaucoup trop ardue, et qui aurait sans doute contribué à les rebuter, à les dégoûter de ce travail de recherche et plus encore à les éloigner de l'E.C.J.S., d'autant que la seconde Bioservice mention M.H.L. était d'un niveau relativement faible à la rentrée 2001.

Mais pourquoi ne pas leur demander de chercher un article de presse sur un thème qui leur a plu particulièrement et de le lire, de le présenter devant la classe tout en l'expliquant, ce petit travail impliquerait la recherche des mots difficiles, celle d'informations sur l'auteur, sur le journal dans lequel l'article a été publié et quelques précisions sur le contexte de ce qui est rapporté dans l'article. Pour éviter l'inefficacité d'une telle disposition, on peut aussi leur proposer un choix d'articles de presse, avec les mots à rechercher, en tous cas des consignes précises sur ce qu'ils doivent faire.

Ce travail sur la presse peut se faire dans le cadre du cours de français, il serait alors envisageable, peut-être, de commencer le programme par une séquence sur la presse, pour les familiariser avec les documents qu'ils auront à manier pendant le temps de recherche. Ainsi, on peut les faire travailler sur l'organisation de la « une », sur le plan de l'article de presse, ils peuvent s'interroger à propos du point de vue qu'a le journaliste sur l'événement qu'il rapporte. Il serait utile, à mon avis et si le niveau de la classe le permet de leur faire présenter une revue de presse, excellent exercice préparatoire dans le cadre d'une recherche documentaire car cette activité de repérage et de sélection d'articles est particulièrement difficile tout autant qu'utile.

Dans le cadre de l'A.T.I. c'est-à-dire l'aide au travail et à l'intégration, on peut éventuellement s'attacher à créer un atelier d'initiation à la recherche sur internet, et y inscrire sa classe, bien que les élèves soient généralement mieux armés, question de génération sans doute, pour ce type de recherche et cherchent sur internet sans trop de difficultés.

3 – D’autres solutions :

Où alors si l’on pense que l’ensemble de ces dispositions est par trop contraignant on peut commencer le programme d’E.C.J.S. plus tard dans l’année, au second trimestre, car j’ai constaté que ma classe a eu besoin d’un trimestre avant de fournir un travail efficace en cours. Les volontés du ministre délégué à l’enseignement professionnel, monsieur Jean – Luc MELENCHON, qui désirait que les programmes d’E.C.J.S., soient commencés le plus tôt possible, c’est – à – dire au premier trimestre, n’étant pas forcément à suivre au pied de la lettre. Ma tutrice, quant à elle, a commencé ce programme en janvier avec des premières Bac professionnel.

De cette manière on peut profiter du travail effectué en classe lors des cours d’histoire et géographie notamment, en effet on peut développer leur capacité à synthétiser les connaissances, ce qui leur a manqué précisément lors du premier en les astreignant aux synthèses de fin de séance et aux synthèses intermédiaires qui sont demandées par le professeur pour chaque cours d’histoire et géographie.

Conclusion

Pour conclure, je dirais que cette première expérience d’enseignement de l’E.C.J.S. a été instructive à plusieurs titres. Elle m’a permis essentiellement de prendre du recul, par rapport à cette séquence. Je sais maintenant ce que les élèves doivent produire mais je sais aussi évaluer un peu mieux leur capacité de travail.

On ne peut lancer une séquence d'E.C.J.S. sans avoir développé les capacités de recherche des élèves, ni sans avoir évalué leur aptitude à la synthèse de l'information. C'est l'intérêt même de la séquence, avec le débat comme point d'orgue, qui est en jeu.

La période de formation en entreprise (P.F.E.)

Introduction

Les périodes de formation en entreprise, (P.F.E.), sont très importantes pour nous, professeurs de lettres – histoire – géographie. Et ce pour quatre raisons essentielles.

Il s'agit tout d'abord le plus souvent pour nous du seul contact avec le monde professionnel dans lequel nos élèves vont tenter rapidement de s'intégrer. Or, nous nous

de devons faciliter leur insertion dans le monde du travail qui nous est, de par notre formation universitaire, en grande partie étranger.

Ensuite, un des enjeux de cette période au cours de laquelle les élèves ne fréquentent plus l'établissement scolaire est de maintenir un lien entre eux et une discipline, le français dont ils ont du mal à voir les implications dans leur future activité.

C'est aussi une occasion de les voir dans un autre contexte que celui, traditionnel, de la relation professeur – élève en classe.

Enfin, nous n'avons pas à laisser ces périodes aux seuls professeurs des secteurs professionnels et nous devons jouer notre rôle au sein de l'équipe pédagogique.

Je vais donc à présent exposer la façon dont j'ai appréhendé ces P.F.E., caractéristiques de l'enseignement en lycée professionnel et les difficultés que j'ai rencontrées dans mes démarches.

I - Les problèmes rencontrés :

La classe de Seconde B.E.P. dont j'ai la responsabilité cette année ne m'a pas donné l'occasion de participer aux temps de stage des élèves hors du lycée. En effet, la classe des Seconde Bioservice mention M.H.L. que j'ai présentée plus haut n'a son stage qu'au cours du mois de juin. Je compte participer à la préparation de ce stage par « l'équipe pédagogique » après les vacances de printemps et rendre visite aux élèves sur leur lieu de travail. Mais l'exploitation *a posteriori* de cette période pour le mémoire

professionnel sera rendue impossible par la position de cette formation en fin d'année scolaire.

En revanche, la seconde classe dont j'ai la responsabilité, et dont j'assure les cours d'histoire et géographie, la Seconde C.A.P. Agent Polyvalent de Restauration, a déjà effectué trois semaines de stage au mois de décembre.

J'en ai profité pour effectuer deux visites de stage en accompagnant Mme Reverbel professeur d'enseignement professionnel. Je me suis en outre procuré des rapports de stage d'élèves des années précédentes. Leur consultation m'a donné des indications sur le type de travail exigé des élèves et donc sur les apprentissages que l'on peut mettre en classe.

Ces différentes démarches m'ont permis de répertorier les diverses activités en liaison avec la P.F.E. que l'on peut mener dans le cours de français.

II - La P.F.E. dans l'enseignement du français :

Insérer le domaine professionnel et ces stages dans le cours de français permet de redonner du sens à cet enseignement auprès d'élèves qui parfois le considèrent comme inutile dans leur formation. D'autre part, ce travail peut s'inscrire à différents moments de l'année scolaire.

En amont de la période de stage, il est intéressant de prévoir avant le départ des élèves une séquence d'étude des textes fonctionnels qu'ils auront à manipuler dans

l'entreprise, le professeur de français étant celui de tous les textes comme le précisent les programmes. La réalisation d'un Curriculum Vitae, de lettres de motivation ne doit pas être négligée même s'il semble que souvent le professeur d'atelier se charge de placer ses élèves dans des établissements dirigés par des personnes avec qui il a l'habitude de travailler. Cette compétence leur sera utile lorsqu'il devront chercher un emploi. Développer les capacités d'expression orale des élèves permet de mettre en place des simulations de communication dans le monde du travail. Ce travail offre aussi la possibilité de favoriser leur insertion relationnelle et professionnelle dans ce nouveau cadre dans lequel ils vont évoluer pendant plusieurs semaines. Avant leur départ, il est possible de leur faire élaborer des grilles de fonctionnement de l'entreprise et de leur propre activité dans celle – ci en précisant qu'elles formeront la base de leur mémoire de stage en Terminale.

L'autre moyen est d'aller les voir pendant le stage. Lors des visites auxquelles j'ai participé, j'ai remarqué les difficultés qu'ont les élèves à prendre du recul par rapport aux expériences qu'ils sont en train de vivre, à les analyser et à se situer dans le fonctionnement global de l'entreprise. Il y a sûrement un travail intéressant à mener sur ce point avec eux en amont ou en aval de la P.F.E.

J'ai noté des préoccupations différentes de la part des professeurs selon leur discipline : ceux de l'enseignement général s'intéressent aux relations humaines que l'élève noue dans ce nouveau milieu, ceux de l'enseignement technique privilégient le travail réalisé par les stagiaires. Tous notent des changements importants dans le comportement des lycéens, ce qui leur est utile pour redéfinir, au retour des élèves, leurs relations avec certains d'entre eux.

Lors de l'exploitation du stage, une fois les élèves revenus en classe, la rédaction de leur mémoire est une tâche complexe qui met en jeu des compétences qui font partie du domaine de l'enseignement du français. La présentation claire et ordonnée d'un travail écrit, la composition du mémoire, l'élaboration d'un compte – rendu de leur activité, puis d'une partie plus personnelle à travers le rapport de stage, peuvent prendre

leur place dans notre cours. C'est l'occasion de finaliser et de motiver les travaux d'expression écrite dans la classe. Il est important que les professeurs de lettres participent à l'évaluation du stage des élèves.

Il est donc évident que les enseignants de français ont un rôle à jouer lors des P.F.E. et il est nécessaire de le faire comprendre aux élèves dès le début de l'année afin qu'ils ne jugent pas cette discipline comme subalterne dans leur scolarité.

ANNEXES 1

Bibliographie :

_ Documents d'accompagnement des programmes D'E.C.J.S. en lycée professionnel, 2001.

Site internet : www2.ac-lyon.fr/enseigne/ecjs

SOMMAIRE

| | |
|--|----------|
| Résumé | 2 |
| Cadre réservé au jury | 3 |
| <u>Première partie : Comment conduire la recherche documentaire en vue du débat argumenté en E.C.J.S. ?</u> | 4 |
| Introduction | 5 |
| I – Le déroulement de la séquence d’E.C.J.S. | 7 |
| 1 – L’E.C.J.S. selon les instructions officielles | |
| 7 | |
| 2 – La pratique de l’E.C.J.S. en seconde professionnelle | |
| 8 | |

| | |
|--|-----------|
| II – Les difficultés rencontrées lors de la recherche documentaire. | 11 |
| 1 – La découverte de l’E.C.J.S. | |
| 11 | |
| 2 – La recherche documentaire | 11 |
| 3 – La synthèse de l’information | 12 |
| III – les solutions envisagées. | 14 |
| 1 – Mieux présenter l’E.C.J.S. | |
| 14 | |
| 2 – L’initiation à la recherche documentaire | |
| 14 | |
| 3 – D’autres solutions | |
| 16 | |
| Conclusion | 17 |
| <u>Seconde partie : La période de formation en entreprise.</u> | 18 |
| Introduction | 19 |
| I – Les problèmes rencontrés | 20 |
| II – La P.F.E. dans l’enseignement du français | 21 |
| Annexes | 23 |
| Bibliographie | 35 |
| Sommaire | 36 |